



**CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE**  
**Séance du 19 novembre 2013**

---

**PRESENTS :**

M. BOUTRY, Président de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

M. LEYTE, Président de l'université Paris II Panthéon-Assas

M. TOSELLO-BANCAL, Directeur de la Bibliothèque Cujas, rapporteur général du conseil

***Représentants de l'université Paris I***

Mme HIDIROGLOU

***Représentants de l'université Paris II***

Mme CHOLET, M. FAYE, Mme PETEL-TEYSSIE

Personnalité extérieure : M. STORRER

***Représentants de la Bibliothèque Cujas***

Mme CHEVILLOTTE, Mme DESOS-WARNIER, M. JARDEL, M. NIZIERS, Mme RENARD,  
Mme THEOR, M. TRANNOY

***Participants avec voix consultative***

Mme GOETSCHER, M. MARCEROU, Mme SONNEVILLE, M. PEYRE

***Invités***

Mme ALONZO, Mme BALLEY, Mme DELVERT, Mme DIDIERJEAN-JOUVEAU, Mme  
GOTTELY, M. PETEL.

**REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION :**

***Représentants de l'université Paris I***

M. GREFFE

**EXCUSÉS :**

M. SANZ, Mme MAGNAUDET

La séance est ouverte à 14 h 35

#### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 4.12.2012
- Rapport d'activité 2012
- Projet de budget 2014
- Présentation des axes d'activités programmés pour le contrat d'établissement 2014-2018
- Point sur
  - les perspectives d'évolution de l'offre documentaire en libre-accès,
  - l'ajustement des règles de prêt pour les doctorants
- Présentation
  - de la nouvelle interface de consultation de Cujasnum
- Questions diverses

#### **Approbation du procès-verbal du Conseil du 4.12.2012**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **Rapport d'activité 2012**

L'année 2012 a été une année exceptionnelle durant laquelle la bibliothèque a été fermée partiellement pour travaux et a installé un nouveau système d'information documentaire.

Les indicateurs montrent une activité à la baisse – impact de la fréquentation réduite sur la période mi-septembre 2012 à mi-septembre 2013 – et sont partiels pour certaines données – accès aux ressources électroniques pour lesquels seules des estimations sont disponibles.

La bibliothèque est restée très largement ouverte : 273 jours, soit 2 739 heures. Les inscriptions sont en décroissance, le nombre global de communications de documents a diminué en raison des conditions exceptionnelles d'accès durant le dernier trimestre. L'accès direct aux collections ayant été maintenu dans les conditions habituelles pour les enseignants et les chercheurs, leurs consultations se sont situées au même niveau que les années précédentes. Durant cette période de fermeture partielle, les adresses électroniques de la bibliothèque ont été fortement utilisées et la production de documents mis en ligne (guides, notamment) a été significativement enrichie. Par ailleurs, la fourniture de documents à distance – PEB et Cerdoc – a été poursuivie.

Le changement de système d'information documentaire a nécessité un important travail de préparation puis d'adaptation au nouveau logiciel. La bibliothèque a fait le choix d'un outil clés en main fourni par la société Ex-Libris qui équipe un très grand nombre de bibliothèques universitaires. Cet outil a toutefois dû être adapté, et pour partie reprogrammé par les équipes de la BIU, pour répondre aux besoins particuliers de la bibliothèque.

Les travaux menés sur cette période avaient comme point d'entrée la mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Avec l'appui financier de l'université Paris I et l'accord de l'université Paris II pour un fonctionnement atypique durant l'année 2012, la semi-fermeture a été mise à profit pour rénover une partie des locaux de la bibliothèque, avec le soutien de la région Ile-de-France. Le chantier et les aménagements ont été menés selon un calendrier contraint et respecté : 9 mois de travaux au total, de juillet 2012 à mars 2013.

Le niveau des acquisitions de monographies a été maintenu, 274 suggestions d'achats, le plus souvent en provenance des enseignants, chercheurs et doctorants, ont été traitées ; un courrier a par ailleurs été adressé en début d'année universitaire aux responsables de master 2 des universités contractantes.

Les dons reçus par la bibliothèque participent de façon importante à l'enrichissement des collections : à travers les membres du conseil, la communauté des enseignants est remerciée.

Pour les ressources électroniques, les accès distants sont négociés à chaque renouvellement ou nouvelle acquisition, avec accès restreint aux doctorants, enseignants et chercheurs pour les membres de l'université Paris II, selon le choix de cette université.

La production de notices bibliographiques est restée à haut niveau, utile pour la collectivité via le Sudoc. Le CR27 intervient pour le signalement des périodiques juridiques de nombreuses bibliothèques, pour certaines hors périmètre de l'enseignement supérieur et de la recherche, des conventions enrichissent ces partenariats.

La gestion des collections se traduit par un effort particulier de reliure des documents à conserver et une bascule documentaire, les documents antérieurs à 1870 étant progressivement intégrés au fonds patrimonial. Un dégât des eaux survenu durant les travaux dans les magasins 1 et 2 a endommagé une partie des collections, les 800 documents dégradés ont été expertisés et sont récupérables, le budget correspondant à leur traitement est estimé à 70 000 euros, montant qui sera intégré aux demandes du prochain contrat d'établissement.

Plusieurs ressources électroniques ont été négociées dans le cadre de Couperin. Le risque de contentieux avec l'entreprise Lexisnexis a attiré une fois de plus l'attention sur la difficulté à gérer ces négociations et l'obligation de respecter scrupuleusement les contrats qui lient les établissements aux éditeurs.

La production de notices dans la base Doctrinal est en hausse, les droits d'auteurs génèrent des recettes pour la bibliothèque. Le fonctionnement de Rue des facs – service de référence virtuel – repose, pour la partie Droit, sur les équipes de la BIU Cujas – coordinatrice – et du SCD de l'université Paris II.

Le programme de numérisation se poursuit, le traitement des documents sélectionnés par les professeurs Pfister et Roumy devant être achevé dans les deux ans qui viennent. L'interface a été améliorée par la mise en place d'une feuilleteuse permettant de visionner de façon sélective chaque page des ouvrages numérisés. Le programme de partenariat avec la Bibliothèque nationale de France est toujours très actif, la BnF est remerciée pour sa contribution, avec la BIU Cujas, à la concertation entre établissements pour la réalisation de projets de numérisation en sciences juridiques. Dans le cadre du projet ANR Droitpol, la bibliothèque numérise des documents sélectionnés par l'institut Michel Villey.

L'offre de formations proposée aux usagers est organisée en partenariat avec les SCD des universités Paris I et Paris II. Tous les doctorants sont concernés, les étudiants de master sont formés à la demande. En 2012, la bibliothèque a fait une première ouverture vers l'enseignement en distance.

Les partenariats institutionnels et associatifs se traduisent par une participation de la bibliothèque aux conseils d'administration et groupes de travail. Le soutien aux organismes de formation aux métiers de la documentation concerne l'organisation de stages dans le cadre de conventions de partenariat.

L'effectif en personnel a été renforcé par la création d'un poste supplémentaire. Les formations continues sont en hausse, avec un effort particulier en 2012 pour l'accompagnement à la prise en main du nouveau système d'information.

Les recettes et dépenses sont constantes, soit un budget de 3 millions d'euros, si l'on déduit l'amortissement immobilier. Un prélèvement exceptionnel sur le fond de roulement a été opéré en 2012, pour le financement des travaux et du système d'information.

Les axes d'activités pour 2013 portent en priorité sur l'achèvement des travaux et de l'installation du SID. Une enquête de satisfaction des publics sera réitérée en décembre, pour mesurer l'écart avec 2011 et inscrire la bibliothèque dans une démarche qualité.

D'autres axes seront présentés dans les points suivants de l'ordre de jour, plus particulièrement pour l'adaptation du règlement des inscriptions et le redéploiement des collections dans le cadre du contrat quinquennal.

M. le Président Boutry remercie le directeur de la BU pour ce bilan d'activité substantiel.

M. le Président Leyte souligne que toute l'équipe de la bibliothèque a réalisé un énorme travail dans des conditions matérielles difficiles. À côté des espaces rénovés qui seront présentés lors de la visite inaugurale qui suivra le conseil, les réalisations numériques sont à remarquer de par leur importance pour les sciences juridiques. Les juristes sont reconnaissants de ce travail réalisé au bénéfice de la collectivité.

Le rapport est adopté à l'unanimité, M. le Président Boutry y voit le signe de la satisfaction et des félicitations adressées par le conseil aux équipes de la bibliothèque.

### **Projet de budget 2013**

Ce projet a été préparé avec la direction des Affaires financières.

Des remerciements sont adressés à l'équipe présidentielle de l'université Paris I, pour le maintien des moyens alloués à la documentation, dans un contexte budgétaire difficile.

Les conventions apparaissent depuis 2011 sur une ligne budgétaire distincte, la convention agrégation est utilisée pour l'achat de documents pour le concours, documents qui n'enrichissent pas systématiquement les collections de la BIU Cujas.

La régie correspond principalement aux recettes Cerdoc et à la redevance pour copieur, en baisse en 2012 dans le cadre de la délégation de service public – activité réduite durant la fermeture partielle – et qui sera perçue à partir de 2013 dans le cadre d'une AOT négociée par l'université. 1 000 000 € apparaissent pour une contribution à l'amortissement immobilier du bâtiment Cujas.

Les recettes sont toujours impactées lourdement par les dépenses en personnels contractuels, indispensable renfort de l'équipe de titulaires pour assurer les ouvertures en nocturne et le samedi. La très grande amplitude des horaires d'ouverture au public – qui classe la bibliothèque au-delà des normes européennes – représente une charge très importante pour le budget de la bibliothèque.

Pour les dépenses de documentation, l'objectif de dépenser un euro sur deux pour les collections est tenu depuis plusieurs années, avec une exception en 2012 compte tenu d'un exercice particulier, pour assumer des dépenses exceptionnelles pour les travaux et le SID.

Pour les dépenses de frais de gestion, la direction des Affaires financières de l'université a annoncé une légère augmentation en 2014.

La dotation aux amortissements mobiliers – amortissement du scanner acquis pour un budget de 250 000 € – a été coûteuse durant plusieurs années, en plus des frais engagés pour l'achat initial et la maintenance.

M. le Président Boutry demande des précisions sur cette acquisition.

La bibliothèque s'est dotée de ce scanner, prototypal – présent à la British Library uniquement – performant pour tourner automatiquement les pages pour les prises de vues, ce fonctionnement automatisé convenant pour les documents du 19<sup>ème</sup> siècle. Ce matériel est complexe à utiliser, il nécessite une formation des utilisateurs et est assez fragile. Il a aujourd'hui 7-8 ans. Pour la plupart des projets de numérisation, il est plus raisonnable de faire appel à des prestataires de service, l'utilisation de ce matériel restant adaptée à des projets à périmètre restreint, par exemple le projet ANR principalement numérisé en local.

M. Peyré confirme que la numérisation est aujourd'hui de préférence déléguée à des entreprises spécialisées qui peuvent renouveler et adapter leur matériel.

La bibliothèque Sainte-Geneviève recrute également des contractuels, ils assurent des missions permettant d'ouvrir plus, mieux, ou de façon plus constante.

M. Tosello-Bancal souligne que la BIU Cujas, pionnière depuis plusieurs décennies, n'a jamais bénéficié d'accompagnement financier spécifique pour soutenir son effort particulier en matière d'ouverture aux publics. Il espère inscrire dans le contrat quinquennal un point sur ce sujet, pour avoir une aide permettant la consolidation de ce service.

Mme Goetschel demande si la diminution des dépenses informatiques dans le budget prévisionnel 2013 concerne l'achat ou la maintenance.

M. Tosello-Bancal répond que cela concerne l'achat de logiciels. Le renouvellement du parc matériel est lissé sur plusieurs exercices budgétaires. Les coûts de maintenance sont en augmentation.

Le projet de budget est approuvé à l'unanimité.

### **Présentation des axes d'activités programmés pour le contrat d'établissement 2014-2018**

La préparation du projet de contrat pour le volet documentaire de Paris I a fait l'objet d'échanges avec Mme Goetschel, le SCD et la BIU Sorbonne. Le projet reste à structurer et présenter au vote des conseils de l'université. Ce tronc commun concerne la politique de l'établissement, avec deux grands axes, les collections – particulièrement pour les CADIST – et le développement des services aux usagers.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le projet de la BIU Cujas, la politique documentaire constitue un axe majeur. Dans ce registre, des réflexions sur les CADIST sont ouvertes au ministère, le contexte restant celui d'acquisitions partagées par disciplines.

La numérisation demeure un axe important – malgré les réserves d'ordre technique exprimées dans les échanges précédents à propos du scanner – pour amplifier, comme l'a rappelé M. le Président Leyte, les services rendus à la communauté des chercheurs en sciences juridiques.

Deux actions du projet de contrat sont ensuite présentées plus précisément.

– La possibilité d'utiliser cinq des quadrilatères des magasins du site Sainte-Barbe, de plain-pied avec le premier sous-sol de magasins de la BIU Cujas, avait été prévue lors de leur création et une communication avait été réalisée entre ces espaces. Cette communication a ensuite été obturée durant l'installation de la bibliothèque de la Sorbonne sur le site Sainte-Barbe.

Après la réintégration de la BIS dans ses locaux, M. le Président Boutry a demandé la remise à disposition des magasins du site Sainte Barbe au profit de la BIU Cujas. Il a été répondu que ces magasins étaient provisoirement dévolus aux collections de l'EPHE jusqu'à leur déménagement sur le site Condorcet. M. le Recteur a également suggéré de verser plus largement les collections

de la BIU au CTLES, mais Cujas est déjà l'un des établissements qui a le plus recours à cette réserve extérieure.

Un deuxième courrier, co-signé par les Présidents de Paris I et de Paris II, a souligné le caractère urgent – sans être alarmiste – de ce besoin d'attribution de locaux : la saturation des magasins Cujas se profilant, au rythme actuel de l'accroissement des collections, dans deux ans.

Il rappelait que dans les réflexions en cours au niveau national, la BIU est attendue sur le plan de la conservation partagée des collections de périodiques en sciences juridiques pour une répartition de l'effort de conservation de la documentation imprimée, réflexion à laquelle s'intègrent les SCD des universités Paris I et Paris II.

Sans préjuger du résultat de ce groupe de travail, il est très vraisemblable que des collections viendront compléter les collections existantes : un espace pour gérer la redistribution de ces collections sera nécessaire. Des dons sont par ailleurs proposés à la bibliothèque, qui n'a pas la possibilité de les accueillir actuellement – par exemple celui de l'université d'Aix-Marseille, qui concerne une collection de thèses allemandes du 19<sup>ème</sup> siècle.

En réponse à cette seconde correspondance, M. le Recteur a invité la BIU à prendre l'attache des services du rectorat pour mesurer l'impact architectural et financier du rétablissement de la liaison entre les magasins des sites Cujas et Sainte-Barbe.

– Dans un autre registre, le projet de contrat de la BIU Cujas prévoit la réalisation d'une cartographie de la recherche en sciences juridiques, qui porterait sur les grandes thématiques et l'orientation des travaux menés dans les universités Paris I et Paris II, afin d'identifier les champs d'étude émergents. À terme, cette cartographie permettrait d'affiner l'accompagnement documentaire des équipes de recherche de ces universités.

M. le Président Boutry retient les objectifs et actions chiffrés du projet de contrat de la bibliothèque, qui donnent des perspectives et une possibilité d'appréciation de la part des autorités de tutelle.

Il soutient, avec son collègue de l'université de Paris II, la volonté de conserver les collections à proximité des lecteurs, dans une continuité géographique permettant à la bibliothèque de mener ses chantiers scientifiques.

M. Peyré abonde en ce sens, les bibliothèques ont des missions à assurer vis-à-vis des publics, les stocks éditoriaux peuvent indifféremment être stockés dans des locaux commerciaux. Si l'opportunité d'allocation des magasins Sainte-Barbe n'est pas saisie, cette occasion sera manquée et pèsera sur les décennies à venir.

M. Marcerou précise que l'équipement des magasins Sainte-Barbe en rayonnages a été financé par l'université Paris I à hauteur des 2/3.

### **Point sur l'ajustement du règlement de prêt pour les doctorants**

Une demande présentée par les représentants des doctorants de l'université Paris II auprès de Mme Goetschel et de M. Tosello-Bancal est à l'origine de cette proposition d'ajustement.

La demande concernait 4 points :

- l'augmentation du nombre de documents pouvant être empruntés,
- l'extension de la durée d'emprunt,
- l'accès aux magasins à l'identique des possibilités ouvertes aux enseignants et chercheurs,
- la mise à disposition d'un ordinateur permettant de consulter le catalogue, pour les lecteurs ayant un accès direct aux magasins.

Un ordinateur a été installé en magasin pour la consultation du catalogue.

L'augmentation du nombre de documents prêtés peut être dans une logique d'ajustement et soumise à simple décision du conseil, le nombre de documents passant de 3 à 5, sans augmentation de la durée de prêt maintenue à 15 jours, avec possibilité de renouvellement.

Une révision plus ample des inscriptions et prêts est à prévoir, le règlement actuel étant le résultat d'un empilage de règles successives qui gagneraient à être simplifiées, tout en étant vigilant sur la possibilité d'assurer ces modifications en terme de gestion des collections et d'accueil des publics.

M. le Président Leyte approuve la facilitation d'emprunt apportée aux doctorants. Concernant la demande d'accès aux magasins, l'afflux de visiteurs poserait des questions de sécurité sérieuses et contraint le conseil à renoncer à accorder cette possibilité largement. L'attribution des locaux de Sainte-Barbe et les travaux pouvant être effectués ultérieurement permettront peut-être, à terme, une amélioration de la situation.

M. Faye remercie le conseil pour la réponse apportée à la demande qu'il avait relayée, tenant compte du statut différencié des doctorants ayant des missions d'enseignement.

M. Tosello-Bancal souligne la qualité des échanges avec les représentants des doctorants, qui ont permis d'ouvrir des perspectives de collaboration pour la mise à jour des guides documentaires.

M. Marcerou indique que l'accès aux magasins de la BIS est uniquement ouvert aux enseignants et chercheurs, pour les mêmes raisons de contraintes de locaux qu'à Cujas, en dépit des travaux de rénovation récemment menés.

### **Point sur les perspectives d'évolution de l'offre documentaire en libre-accès**

Mme Balley présente les résultats de l'étude menée sur les collections du libre-accès. Cette intervention au conseil précède de peu son départ pour le ministère de la Culture dans le cadre d'une mutation. Elle est remerciée par le directeur, ainsi que les membres du groupe de réflexion, pour le travail accompli.

L'étude présentée a porté sur une analyse de la composition des collections du libre-accès et des usages des collections des magasins, accompagnée de visites de bibliothèques et d'une enquête pour mesurer les attentes et besoins prioritaires des lecteurs.

Trois scénarios ont été étudiés pour prévoir l'accroissement des collections du libre-accès – possible suite aux travaux réalisés et à l'installation de nouveaux rayonnages augmentant le linéaire disponible.

Le scénario proposé au conseil pour une étude d'approfondissement, repose sur la combinaison de plusieurs objectifs :

- améliorer l'accessibilité des documents en proposant en accès direct ceux qui sont les plus demandés et utilisés,
- proposer dans l'espace du libre-accès, une collection de documents empruntables, tout en maintenant une collection de référence en consultation sur place disponible en permanence,
- mieux refléter la richesse des collections de la bibliothèque, en mettant en valeur les monographies étrangères et plus précisément les documents anglophones.

L'étude sera affinée pour préciser l'impact de ces propositions, d'une part sur l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque et d'autre part sur le budget dévolu aux acquisitions. L'augmentation du libre-accès sera pour partie obtenue par la remontée de documents actuellement rangés en magasins, afin de limiter le surcoût des acquisitions.

Elle impliquera néanmoins, une adaptation de la gestion actuelle des collections, une modification du circuit de traitement des documents et un accroissement des dépenses de reliure.

M. le Président Boutry félicite le groupe de travail sur la démarche en cours, reposant sur une étude approfondie. Le conseil reviendra sur ce dossier lors d'une prochaine réunion.

En raison de la visite programmée avec les représentants du Conseil régional d'Ile-de-France, la présentation de la nouvelle interface de consultation Cujasnum est reportée à la prochaine réunion du Conseil de la bibliothèque.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 25.

La réunion du conseil a été suivie d'une visite inaugurale des locaux rénovés de la bibliothèque.